

Participants :

Mairie : Absente.

DDEN : Absente.

Enseignantes : MMES GERBE, LE BESCOND, DIEUDONNE, LEPETIT (absente), LAVRENTIEFF, DUMAND, PARIENTE (absente), DA SILVA, GUILLEE (absente).

Représentants parents d'élèves APEI LWLC : MME PLANCHE, MME VIDAL.

Représentants parents d'élèves FCPE : MME SOURDAINE, MME DOS SANTOS, MME MARQUIS

I. La vie et le fonctionnement de l'école

A) Effectifs à ce jour et prévisions pour 2020-2021.

A ce jour, 205 élèves pour 7 classes. PS : 80 MS : 63 GS : 62

Prévisions pour la rentrée 2020-2021, 209 élèves répartis en 7 classes : PS : 63 MS : 82 GS : 64

A ce jour, nous avons 4 enfants en situation de handicap sur l'école, accompagnés par 3 AVS. Nous espérons accueillir un(e) nouveau/nouvelle AVS sur l'école à partir de septembre afin que chaque enfant puisse être accompagné.

Concernant les lits superposés qui avaient été commandés à la fin de l'année 2019, ils ont été livrés et répartis entre les deux dortoirs principaux de l'école qui ont désormais une capacité d'accueil de 32 enfants chacun (2 dortoirs à 32 enfants et un dortoir à 16) soit un total de 80 enfants.

B) Future répartition des classes.

Pour l'année 2020-2021, voici la structure de l'école :

- 4 classes de MS/GS (Mmes GERBE, DIEUDONNE, DUMAND, LEPETIT)
- 2 classes de PS/MS (Mmes LE BESCOND et DA SILVA)
- 1 classe de PS (nouvelle arrivée sur l'école).

MMES LAVRENTIEFF et PARIENTE qui étaient à titre provisoire sur l'école ont obtenu un titre définitif dans une autre circonscription.

MME DA SILVA obtient la direction à titre définitif.

C) ATSEMS.

Nous avons 5 ATSEMS sur l'école. 1 ATSEM à temps plein dans chaque classe de petite section, une atsem à mi-temps dans chaque classe de MS/GS. Le nombre d'ATSEM est calculé en fonction du nombre d'enfant sur l'école : 1 ATSEM pour 30 PS et 1 ATSEM pour 60 MS ou GS auxquels s'ajoutent ½ poste sur chaque école. Nous n'aurons pas d'ATSEM supplémentaire à la rentrée 2020/2021.

D) Les projets et actions pédagogiques.

- *Cinéma* : Les séances ont été annulées, elles ne pourront pas être reportées cette année mais nous sommes en lien avec le cinéma afin de proposer d'autres projections l'année prochaine.
- *Théâtre* : Annulé. Ne pourra pas être reporté.
- *Le torchon souvenir* : Livraison durant le confinement. Compte tenu de cette année très particulière et compte tenu du fait que nous n'avons pas fait de sortie (et donc pas de sortie d'argent), nous avons décidé d'offrir les torchons suivant le procédé suivant :
 - *Tous les enfants recevront un torchon.*
 - *Si l'enfant a des parents séparés, il aura 2 torchons afin que chaque parent puisse en avoir un.*
 - *Si la famille avait commandé plus que 1 torchon, un deuxième torchon leur sera offert.*
 - *Dans la mesure du possible, chaque famille ayant commandé 3 torchons ou + se verra offrir un autre torchon.*

Les torchons seront donnés à chaque élève lors de leur dernier jour d'école (avec leurs différentes affaires). Les familles dont les enfants ne reviendront pas à l'école avant Septembre seront contactées pour prendre RDV pour le rendu des affaires.

- *Dojo* : Annulation à partir du 16 mars. Les classes de MMES LAVRENTIEFF/PARIENTE, LE BESCOND, DA SILVA n'ont pas pu s'y rendre.
- *Sortie zoo* : Annulée, sera certainement reportée à l'année prochaine (pas d'acompte versé).
- *Lego* : Animations re-planifiées les 9 et 10 novembre.
- *BCD* : l'intervenante anime et prête des livres dans les classes. Prêt de livres à la maison aux vacances de février. Attention, avec le confinement de nombreux livres prêtés ne sont pas revenus à l'école, merci de les déposer dans la boîte aux lettres de l'école.
- *Les rencontres parents /enseignants* ont été organisées à la rentrée pour expliquer le fonctionnement des classes, en janvier pour la remise des livrets. Malheureusement, compte tenu de la situation sanitaire actuellement, la réunion des petites sections qui se tient habituellement en fin d'année est annulée. Chaque parent a reçu un guide à son attention ainsi que les documents nécessaires à l'inscription de son enfant. Ces documents peuvent être déposés dans la boîte aux lettres de l'école.
- Malheureusement, les actions de liaison entre la grande section et le CP ne pourront pas se poursuivre en cette fin d'année.

E) Coopérative scolaire.

Deuxième appel de coopérative en février qui a rapporté : 1715€

Nous avons décidé d'offrir les torchons pour un montant de 1002.05€

Nous avons versé un acompte de 450€ pour l'animation légo. Le solde total sera réglé en Novembre, une fois l'animation assurée.

Un solde total de 5279.32€ pour l'année 2019/2020.

F) Annulation des temps forts de fin d'année.

En raison de la crise sanitaire, la fête de l'école organisée par les associations de parents d'élèves ainsi que la fête des danses ne pourront pas se tenir.

G) Rentrée 2020-2021 (sous réserve de modification durant l'été).

La rentrée des classes aura lieu le mardi 1er septembre 2020.

8h30 : rentrée des GS (grandes sections).

9h00 : rentrée des MS (moyennes sections)

9h30 : rentrée des PS (petites sections). Reprise des PS par les parents qui le peuvent à 11h pour échelonner la sortie et permettre un accueil plus progressif avant une reprise suivant les horaires habituels dès le jeudi 3 septembre.

Nous sommes en attente des directives concernant les conditions d'accueil au mois de Septembre (notamment en lien avec le protocole sanitaire actuel).

H) Futures élections des représentants de parents d'élèves.

L'arrêté du 19 août 2019 modifiant l'arrêté du 13 mai 1985 relatif au conseil d'école nous autorise à procéder exclusivement aux élections des représentants de parents d'élèves par un vote par correspondance. Les représentants de parents d'élèves élus cette année ont donc été consultés afin que la décision soit unanime.

Ainsi, le conseil d'école du mardi 23 juin 2020 vote à l'unanimité l'organisation des futures élections des représentants de parents d'élèves de façon exclusivement à distance par le biais du vote par correspondance.

II. Reprise de l'école.

Chaque famille a reçu dès le mois de mai un document énonçant les lignes directrices du protocole sanitaire applicable à l'école maternelle Lucien Clause.

Chaque famille dont l'enfant est retourné à l'école à partir du 02/06 a reçu le protocole sanitaire relatif à la classe fréquentée par son enfant.

a) Bilan intermédiaire depuis le 2 juin.

➤ **Rentrée du 2 juin.**

En lien avec l'inspectrice de l'éducation nationale ainsi que la mairie de Brétigny sur orge, nous avons été autorisées à ouvrir 4 classes sur les 7 habituelles à partir du 2 juin.

En effet, seules 3 ATSEMS étaient présentes sur l'école (contre 5 habituellement). 1 ATSEM était en soutien aux agents de service au sein de l'école et la dernière était mobilisée sur l'école élémentaire Langevin Wallon afin d'aider à l'application du protocole sanitaire. Compte tenu du protocole sanitaire strict et des nombreuses désinfections qui devaient se tenir tout au long de la journée, nous ne pouvions pas ouvrir davantage de classes sans personnel municipal supplémentaire. Nous avons accueilli jusqu'à 8 élèves dans chaque classe, soit au total un maximum de 32 élèves sur les 205 que compte l'école habituellement.

Suite à l'allocation de Mr le Maire, nous nous sommes conformées à sa demande, c'est à dire accueillir exclusivement les élèves de PS + MS + GS dits "prioritaires" ainsi que les GS en priorité pédagogique souhaitant revenir et puis les GS volontaires en alternance une semaine sur deux. Toute inscription concernant des élèves de PS ou MS « non prioritaire » était donc refusée et des attestations à destination des employeurs étaient réalisées sur demande des parents.

Voici la répartition des élèves « prioritaires » accueillis tous les jours entre le 02/06 et le 08/06 :

10 PS - 8 MS - 4 GS - 3 GS en priorité pédagogique (élèves en difficulté).

Soit au total : 25 élèves dits « prioritaires ».

Répartition des élèves de GS accueillis en alternance une semaine sur deux :

8 élèves de GS en alternance une semaine sur deux dans la classe de Mme GERBE.

3 élèves de GS en alternance une semaine sur deux dans la classe de Mme DIEUDONNE.

(en tout, 5 élèves de GS seront présents en semaine A et 6 en semaine B).

Au total :

Nous avons accueilli 29 élèves entre le 02/06 et le 08/06.

➤ **A partir du 8 juin.**

Suite aux annonces du ministre de l'éducation nationale et à la demande de l'inspection, nous avons augmenté nos capacités d'accueil en passant de 8 élèves à 10 élèves accueillis par classe (le maximum autorisé en maternelle d'après par le protocole sanitaire de l'éducation nationale). Cela porte le nombre total d'élèves accueillis hebdomadairement sur 4 classes de 32 à 40. Pour permettre au plus grand nombre de revenir, nous avons privilégié un accueil deux jours par semaine en alternance une semaine sur deux. Ce système nous permet d'accueillir 22 élèves de plus en semaine A et 12 élèves de plus en semaine B.

Voici donc les résultats de cette nouvelle organisation :

- 12 nouveaux PS ont été accueillis en alternance les lundis/mardi ou jeudi/vendredi, une semaine sur deux.
- 21 nouveaux MS ont été accueillis en alternance les lundis/mardi ou jeudi/vendredi, une semaine sur deux.
- 2 nouveaux GS accueillis à temps plein.

Ainsi, nous avons accueilli :

- 48 élèves en semaine A contre 29 auparavant.
- 44 en semaine B contre 29 auparavant.

Toutes les demandes ont pu être satisfaites.

Compte tenu du grand nombre de demandes, il a aussi été précisé que certains élèves ne seraient pas dans leur classe habituelle (nous avons tout de même essayé de regrouper au maximum les élèves d'une même classe).

➤ **Reprise du 22 juin.**

6 enseignantes présentes, 126 élèves accueillis dès le premier jour, soit une moyenne de 20 élèves par classe.

C) Le temps périscolaire depuis le 2 juin.

Taux de fréquentation en cantine depuis le 25/05 : 24 enfants en moyenne pour 10 encadrants.

Taux de fréquentation de l'accueil pré/post scolaire :

matin : 2 enfants en moyenne / 3 encadrants

soir : 11 enfants en moyenne / 3 encadrants.

III. Les travaux.

a) Bilan des travaux effectués sur l'année scolaire 2019-2020 :

- La suppression en partie de l'espace vert et clôture, réalisation d'un enrobé (réalisation février 2020).

b) Les projets retenus en attente de réalisation :

- La réfection de peinture dans la classe 5.
- L'installation d'une bande de guidage du parking à l'entrée de l'école (Prévu en 2019 mais retard dû aux travaux effectués sur le terrain de rugby).
- Les travaux de sécurité : remplacement des exutoires.
- La réalisation de la réserve de l'office en local coupe-feu.

L'APEILWLC, la FCPE ainsi que toute l'équipe enseignante remercient chaleureusement Sandrine, Gisèle, Michèle, Christelle, Nathalie, Caroline, Amel pour leur implication et leur travail durant toute cette période particulière.

Clôture du conseil d'école à 19h06.

La directrice.

Céline DA SILVA.